

# Programme de Récompenses Argent Content<sup>MD</sup> MBNA

## Modalités

*Les présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA font partie de votre convention de compte. Veuillez lire attentivement ce document important et le garder en lieu sûr. Nous pouvons vous faire parvenir des modifications ou des versions de remplacement des présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA de temps à autre. Les présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA remplacent toutes les versions précédentes. Vous pouvez également trouver un exemplaire des présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA en ouvrant une session sur le site de récompenses à [www.mbna.ca](http://www.mbna.ca).*

*Vous devez lire les présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA avec toutes les autres conventions qui s'appliquent à votre carte de crédit MBNA. Lorsque vous activez ou utilisez la carte ou le compte ou que vous y accédez, l'une ou l'autre de ces actions signifie que vous avez accepté, reçu et lu tous les documents qui composent le contrat, y compris les présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA.*

---

## Article 1 : Définitions

---

### Article 2 : Accumuler des dollars MBNA

- 2.1 Que sont les dollars MBNA?
- 2.2 Comment accumulerez-vous des dollars MBNA?
- 2.3 Comment établissons-nous si un achat est admissible à une catégorie d'achat?
- 2.4 Pouvez-vous recevoir des offres?

---

### Article 3 : Échanger vos dollars MBNA

- 3.1 Comment échanger vos dollars MBNA?

---

### Article 4 : Modalités du programme

- 4.1 Comment vérifier votre solde de dollars MBNA?
- 4.2 Qu'advient-il s'il y a une erreur dans votre solde de dollars MBNA?
- 4.3 Pouvez-vous combiner vos dollars MBNA avec d'autres comptes aux termes du programme de récompenses Argent Content MBNA?
- 4.4 Vos dollars MBNA peuvent-ils expirer, ou pouvez-vous y renoncer?
- 4.5 Qu'advient-il des dollars MBNA lors du décès du titulaire de carte principal?

---

### Article 5 : Renseignements généraux

- 5.1 Qui est responsable de payer les taxes relatives au programme?
- 5.2 Pouvez-vous vendre, troquer ou céder vos dollars MBNA?
- 5.3 Quelles sont les limites de notre responsabilité?
- 5.4 Qu'advient-il si nous n'agissons pas immédiatement dans le cas où vous manquez à vos obligations aux termes des présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA?

- 5.5 Pouvons-nous modifier les modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA?
- 5.6 Pouvons-nous annuler ou résilier le programme?
- 5.7 Pouvons-nous annuler ou résilier la capacité d'un titulaire de carte à participer au programme?
- 5.8 Quels sont nos droits si vous ne suivez pas le programme ainsi que les présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA?
- 5.9 Qu'advient-il si une partie des présentes modalités est invalide?
- 5.10 Quelles lois régissent les présentes modalités?

---

### Article 6 : Communiquer avec nous

---

## Article 1 : Définitions

Voici la signification de certains **termes clés** figurant dans les présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA. Nous expliquons également la signification d'autres termes clés directement dans d'autres articles des présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA.

Si vous repérez d'autres termes clés utilisés dans les présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA, vous trouverez leur définition dans votre convention de compte.

**Compte** désigne le compte de carte de crédit MBNA que nous ouvrons et tenons pour le titulaire de carte principal.

**Convention** désigne la présente convention de compte, en sa version modifiée de temps à autre. La présente convention de compte comprend :

- la déclaration relativement au compte, en sa version modifiée de temps à autre;
- la Politique de confidentialité de MBNA, en sa version modifiée de temps à autre; et
- les présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA, en leur version modifiée de temps à autre.

**Dollars MBNA** désigne les dollars MBNA pour la carte Mastercard<sup>MD</sup> Platine Plus<sup>MD</sup> Argent Content MBNA et/ou Mastercard<sup>MD</sup> World Argent Content<sup>MD</sup> MBNA, selon le cas.

**En règle** signifie que vous vous conformez à ce que vous êtes tenu de faire, ou de ne pas faire, aux termes de la présente convention.

**MBNA** désigne MBNA, division de La Banque Toronto-Dominion. La Banque Toronto-Dominion est l'émettrice du compte.

**Nous, notre, nos** ou **TD** désigne La Banque Toronto-Dominion.

**Programme** désigne le programme de récompenses Argent Content MBNA associé au compte, qui comprend tous les privilèges du programme et les avantages rattachés aux primes, dont les

dollars MBNA.

**Résidents de l'extérieur du Québec** désigne tous les titulaires de carte principaux qui nous ont indiqué que leur résidence principale ne se situe pas au Québec.

**Résidents du Québec** désigne tous les titulaires de carte principaux qui nous ont indiqué que leur résidence principale se situe au Québec.

**Titulaire de carte** désigne le titulaire de carte principal et tout titulaire autorisé.

**Utilisateur autorisé** désigne une personne qui a été ajoutée au compte et qui a accès au compte, et à laquelle nous avons émis une carte relative au compte, à la demande du titulaire de carte principal.

**Vous, votre, vos, vôtre** ou **vous-même** désigne chaque titulaire de carte.

---

## Article 2 : Accumuler des dollars MBNA

### 2.1 Que sont les dollars MBNA?

Les dollars MBNA sont des crédits de récompense que vous accumulez lorsque vous effectuez un achat admissible avec le compte lié au programme. Le nombre de dollars MBNA que vous pouvez accumuler dépend du montant et du type précis d'achat que vous effectuez avec le compte. Les dollars MBNA n'ont aucune valeur monétaire avant d'être échangés contre un crédit sur le relevé du compte lié au programme.

Vous pouvez seulement accumuler des dollars MBNA à l'égard des achats **nets** imputés et portés au compte. Cela signifie que les crédits visant des remboursements, les articles retournés et les autres crédits similaires à l'égard d'achats réduiront ou annuleront les dollars MBNA accumulés.

Vous n'accumulez pas de dollars MBNA à l'égard des éléments suivants :

- les avances de fonds (y compris les transferts de solde et les opérations analogues à des opérations en espèces);
- les transferts de solde;
- les frais d'intérêt;
- les frais;

- les ajustements;
- les remboursements; et/ou
- les rabais ou autres crédits similaires portés au compte.

## 2.2 Comment accumulerez-vous des dollars MBNA?

Le compte lié au programme doit être ouvert et en règle pour accumuler des dollars MBNA.

- Si vous ne pouvez pas effectuer d'achat parce que le compte n'est pas en règle et que nous avons limité la capacité de votre compte à effectuer des opérations, vous ne pouvez pas accumuler de dollars MBNA.

- Veuillez consulter votre convention de compte pour en savoir plus sur les circonstances dans lesquelles le compte ne sera plus considéré comme en règle et sur ce qu'il advient si le compte n'est pas en règle.

Vous accumulerez des dollars MBNA dans une seule des catégories d'achat présentées dans le tableau ci-dessous lorsque vous effectuez un achat admissible et que votre compte est en règle. Le nombre de dollars MBNA que vous pouvez accumuler dépend du type de carte de crédit MBNA que vous avez.

Les dollars MBNA que vous accumulez seront arrondis à la hausse ou à la baisse aux deux premières décimales les plus près après la virgule.

	<b>Carte Mastercard<sup>MD</sup> Platine Plus<sup>MD</sup> Argent Content MBNA</b>	<b>Carte Mastercard<sup>MD</sup> World Argent Content<sup>MD</sup> MBNA</b>
<b>Catégorie d'achat</b>	<b>Dollars MBNA accumulés</b>	<b>Dollars MBNA accumulés</b>
<b>Taux d'accumulation de base à l'égard de tous les achats à l'exception des achats dans les catégories d'achat ci-dessous</b>	<b>0,5 %</b> en dollars MBNA par dollar d'achat  Les dollars MBNA que vous accumulez dans une autre catégorie d'achat figurant ci-dessous ne s'ajoutent pas au taux d'accumulation de base, ils le remplacent.	<b>1,0 %</b> en dollars MBNA par dollar d'achat  Les dollars MBNA que vous accumulez dans une autre catégorie d'achat figurant ci-dessous ne s'ajoutent pas au taux d'accumulation de base, ils le remplacent.
<b>Taux d'accumulation à l'égard des achats d'essence et d'épicerie</b>	<b>2 %</b> en dollars MBNA par dollar d'achat d'essence et d'épicerie.  <b>Plafond mensuel des achats :</b> Le taux d'accumulation à l'égard des achats d'essence et d'épicerie cesse de s'appliquer lorsque le total de vos achats d'essence et de vos achats d'épicerie combinés est supérieur à <b>500,00 \$</b> au cours d'un mois donné. Si le total de vos achats d'essence et de vos achats d'épicerie au cours d'un mois civil dépasse le plafond mensuel des achats, vous accumulerez selon le taux d'accumulation de base.	<b>2 %</b> en dollars MBNA par dollar d'achat d'essence et d'épicerie.  <b>Plafond mensuel des achats :</b> Le taux d'accumulation à l'égard des achats d'essence et d'épicerie cesse de s'appliquer lorsque le total de vos achats d'essence et de vos achats d'épicerie combinés est supérieur à <b>500,00 \$</b> au cours d'un mois donné. Si le total de vos achats d'essence et de vos achats d'épicerie au cours d'un mois civil dépasse le plafond mensuel des achats, vous accumulerez selon le taux d'accumulation de base.

### 2.3 Comment établissons-nous si un achat est admissible à une catégorie d'achat?

Nous utilisons les codes de catégorie de commerçant pour établir la catégorie d'achat pour le taux d'accumulation à l'égard des achats d'essence et le taux d'accumulation à l'égard des achats d'épicerie.

**Code de catégorie de commerçant** désigne le code de catégorie de commerçant que le réseau de paiement utilise pour un commerçant afin de catégoriser ses produits et services, que le réseau de paiement peut modifier de temps à autre. Seuls les achats utilisant les codes de catégorie de commerçant suivants sont admissibles au taux d'accumulation à l'égard des achats d'essence et au taux d'accumulation à l'égard des achats d'épicerie :

- Achats d'essence : **5541** et **5542**.
- Achats d'épicerie : **5411**.

Nous n'effectuons pas de surveillance afin d'établir si les commerçants classent et imputent correctement les opérations conformément à un code de catégorie de commerçant. Toutefois, nous nous réservons le droit d'établir si un achat est admissible à une catégorie d'achat.

**Achat d'essence** désigne un achat d'essence ou de services ou produits de station-service effectué auprès d'un marchand classé par l'intermédiaire du réseau de paiement selon le code de catégorie de commerçant indiqué ci-dessus pour les achats d'essence.

**Achat d'épicerie** désigne un achat à l'épicerie ou d'articles d'épicerie effectué auprès d'un commerçant classé par l'intermédiaire du réseau de paiement selon le code de catégorie de commerçant indiqué ci-dessus pour les achats d'épicerie.

Veuillez communiquer avec nous aux coordonnées figurant à l'article **6** *Communiquer avec nous* si vous voulez confirmer si un achat porté au compte est admissible à une catégorie d'achat.

Si un achat est admissible à plus d'une catégorie d'achat, vous accumulerez des dollars MBNA seulement selon l'une de ces catégories d'achat.

Nous nous réservons le droit d'établir le taux d'accumulation applicable à votre achat admissible.

### 2.4 Pouvez-vous recevoir des offres?

À l'occasion, nous pourrions vous présenter des offres d'une durée limitée qui s'appliquent au programme, qui peuvent vous accorder :

- des catégories d'achat supplémentaires;
- des taux d'accumulation supplémentaires et/ou accrus à l'égard d'une catégorie d'achat;
- des taux d'échange supplémentaires et/ou réduits;
- des avantages auprès de commerçants sélectionnés; et/ou
- des dollars MBNA en prime.

Des modalités supplémentaires s'appliqueront à de telles offres et ces modalités seront mises à votre disposition au moment où l'offre est présentée.

---

## Article 3 : Échanger vos dollars MBNA

### 3.1 Comment échanger vos dollars MBNA?

Pour échanger des dollars MBNA, le compte lié au programme doit être ouvert et en règle. Cela signifie que :

- Aux fins du présent programme, si vous omettez d'effectuer **2** paiements minimums de suite, vous ne pouvez pas échanger vos dollars MBNA. Vous devez remettre le compte en règle avant de pouvoir échanger vos dollars MBNA. Par exemple, vous devez effectuer votre paiement minimum au plus tard à la date d'échéance du paiement. Pour savoir comment vous pouvez remettre le compte en règle, communiquez avec nous aux coordonnées indiquées à l'article **6** *Communiquer avec nous*.
- Veuillez consulter votre convention de compte pour en savoir plus sur les circonstances dans lesquelles le compte ne sera plus considéré comme en règle et sur ce qu'il advient si le compte n'est pas en règle.

Tant que le compte lié au programme est ouvert et en règle, le titulaire de carte ou tout utilisateur autorisé peut échanger des dollars MBNA contre ce qui suit :

- un crédit dans le compte lié au programme;
- des dépôts électroniques dans votre compte-chèques personnel;
- des dons de bienfaisance à des organismes de bienfaisance participants; et/ou
- de toute autre manière que nous pouvons permettre de temps à autre.

L'échange des dollars MBNA ne se produira pas automatiquement. Les dollars MBNA continueront de s'accumuler dans votre solde de dollars MBNA à l'égard du compte jusqu'à ce que vous nous fassiez part de la manière dont vous désirez échanger vos dollars MBNA.

Vous devez avoir accumulé au moins **50** dollars MBNA afin de présenter une demande d'échange. Les échanges doivent être effectués selon les tranches minimales que nous déterminons.

Vous pouvez présenter une demande d'échange des manières suivantes :

- en vous rendant en ligne sur [www.mbna.ca](http://www.mbna.ca);
- par téléphone aux coordonnées indiquées à l'article **6** *Communiquer avec nous*; et/ou
- de toute autre manière que nous pouvons permettre de temps à autre.

Lorsque vous échangez des dollars MBNA contre un crédit sur le relevé du compte lié au programme, nous ne prenons pas en compte ce crédit pour votre paiement minimal exigible. Vous devrez quand même effectuer le paiement de la totalité du paiement minimal exigible à la date d'échéance du paiement indiquée dans le relevé de votre compte conformément à la convention de compte. Veuillez consulter votre convention de compte pour en savoir plus sur la manière d'effectuer des paiements dans le compte.

Vous ne pouvez pas échanger de dollars MBNA accumulés à l'égard d'achats qui ne sont pas encore passés dans le compte et qui n'ont pas encore été ajoutés à votre solde de dollars MBNA.

Nous nous fierons aux premières directives que nous recevons, que ce soit de la part du titulaire de carte principal ou d'un utilisateur autorisé, à l'égard de l'échange de dollars MBNA. Nos méthodes de chronométrage électronique seront définitives quant à l'établissement du moment et du jour où nous recevons les directives d'échange.

---

## Article 4 : Modalités du programme

### 4.1 Comment vérifier votre solde de dollars MBNA?

Vous pouvez consulter votre solde de dollars MBNA des manières suivantes :

- en ligne sur [www.mbna.ca](http://www.mbna.ca);
- par l'intermédiaire de l'appli MBNA;
- sur le relevé de compte;
- par téléphone aux coordonnées indiquées à l'article **6** *Communiquer avec nous*; et/ou
- de toute autre manière que nous pouvons permettre de temps à autre.

### 4.2 Qu'advient-il s'il y a une erreur dans votre solde de dollars MBNA?

Vous devez examiner votre solde de dollars MBNA sur chaque relevé de compte et nous faire part de toute erreur dans les **30** jours suivant la date du relevé afin que nous puissions faire une enquête à ce sujet. Communiquez avec nous aux coordonnées indiquées à l'article **6** *Communiquer avec nous*.

Si vous ne nous avisez pas d'une erreur dans les **30** jours suivant la date du relevé, nous considérerons que le solde de dollars MBNA ainsi que nos registres sont exacts (à l'exception de toute somme que nous avons créditée au compte par erreur). Si nous confirmons une erreur, ou si nous créditons par erreur des dollars MBNA à votre solde de dollars MBNA, nous pouvons rajuster le solde de dollars MBNA à tout moment sans vous en aviser.

### 4.3 Pouvez-vous combiner vos dollars MBNA avec d'autres comptes aux termes du programme de récompenses Argent Content MBNA?

Non, vous ne pouvez pas combiner vos dollars MBNA avec un autre compte lié au programme de récompenses Argent Content MBNA. Vous pouvez seulement échanger les dollars MBNA dans le compte qui les a accumulés.

### 4.4 Vos dollars MBNA peuvent-ils expirer, ou pouvez-vous y renoncer?

Les dollars MBNA n'expireront pas et ne seront pas annulés tant que le compte lié au programme demeure ouvert et en règle, et que la convention n'a pas pris fin.

Le tableau ci-dessous explique comment et quand vos dollars MBNA expireront et seront annulés. Dans tous les cas mentionnés ci-dessous, nous pouvons reporter l'expiration des dollars MBNA, et ce report ne nous empêche pas de faire valoir nos droits aux termes des présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA.

Les dollars MBNA expireront et seront annulés dans les situations suivantes :

<p><b>Si vous fermez le compte</b></p>	<p>Si le compte est en règle et que le titulaire de carte principal ferme le compte, vous devez échanger les dollars MBNA compris dans votre solde de dollars MBNA dans les <b>120</b> jours suivant la fermeture du compte.</p> <p>Si vous n'échangez pas les dollars MBNA dans ce délai, vos dollars MBNA expireront, et vous y renoncerez.</p>
<p><b>Si nous fermons le compte</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Non en règle</b> : Si nous fermons le compte parce que le compte n'est pas en règle, tous les dollars MBNA expireront et seront annulés immédiatement.</li> <li>▪ <b>Motif autre que l'inactivité ou le statut non en règle du compte</b> : Si nous fermons le</li> </ul>

	<p>compte pour quelque autre motif (autre que parce que le compte n'est pas en règle), nous vous fournirons un avis écrit selon lequel les dollars MBNA compris dans votre solde de dollars MBNA expireront. Si vous n'échangez pas vos dollars MBNA dans les <b>120</b> jours suivant la date de fermeture du compte, vous y renoncerez.</p>
<p><b>Si nous résilions le programme</b></p>	<p>Si nous résilions le programme, nous vous fournirons un avis écrit selon lequel les dollars MBNA compris dans votre solde de dollars MBNA expireront à une date précisée. Vous aurez jusqu'à cette date précisée pour échanger vos dollars MBNA. Si vous n'échangez pas vos dollars MBNA avant cette date précisée, vos dollars MBNA expireront, et vous y renoncerez.</p>
<p><b>Transfert à une autre carte de crédit MBNA</b></p>	<p>Si le titulaire de carte principal transfère le compte à une autre carte de crédit MBNA, ce qui suit s'appliquera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Si vous effectuez un transfert vers une carte de crédit MBNA liée à un programme de récompenses Argent Content MBNA, vous pouvez transférer les dollars MBNA compris dans votre solde de dollars MBNA à raison de un contre un vers le nouveau compte.</li> <li>▪ Si vous effectuez un transfert vers une carte de crédit MBNA qui n'est pas liée à un programme de récompenses Argent Content MBNA, vous renoncerez immédiatement à tout solde de récompenses précédemment accumulées.</li> </ul>

## **4.5 Qu'advient-il des dollars MBNA lors du décès du titulaire de carte principal?**

Lorsque nous recevons un avis selon lequel le titulaire de carte principal est décédé, les dollars MBNA compris dans le solde de dollars MBNA expireront et seront annulés.

---

## **Article 5 : Renseignements généraux**

### **5.1 Qui est responsable de payer les taxes relatives au programme?**

TD n'est pas responsable à l'égard de toute taxe pouvant découler de l'accumulation ou de l'échange de dollars MBNA aux termes du programme.

### **5.2 Pouvez-vous vendre, troquer ou céder vos dollars MBNA?**

Vous ne pouvez pas vendre, troquer ou céder vos dollars MBNA à une autre personne. Si vous tentez de le faire, ces dollars MBNA deviennent nuls. Les dollars MBNA ne peuvent pas être divisés ou transférés en cas de séparation ou de divorce.

### **5.3 Quelles sont les limites de notre responsabilité à l'égard du programme?**

Le présent article s'ajoute à la limitation de responsabilité énoncée dans la convention de compte.

#### **Absence de responsabilité à l'égard des dommages**

Nous ne sommes pas responsables envers vous à l'égard de toute perte ou de tout dommage, à l'exception des dommages directs causés par notre négligence grave. Nous ne sommes en aucun cas responsables à l'égard des dommages spéciaux, indirects ou accessoires. Cette limitation de notre responsabilité aux dommages directs s'applique même si nous avons été informés de la possibilité que vous subissiez d'autres types de perte ou de dommage.

En plus de ce qui précède, nous ne sommes responsables en aucun cas des pertes ou des dommages qui peuvent découler des éléments suivants :

- les pertes relatives à votre omission de prendre une mesure, notamment l'omission

de vous acquitter de vos obligations aux termes des présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA;

- le retard ou l'incapacité à consulter ou à utiliser les dollars MBNA;
- une défaillance, une erreur, un mauvais fonctionnement, une utilisation abusive, un retard ou l'inaccessibilité d'une machine, d'un système, d'un équipement ou d'un service causé par un tiers ou par d'autres circonstances indépendantes de notre volonté;
- une autre défaillance, une autre erreur ou un autre retard d'un tiers ou d'autres circonstances indépendantes de notre volonté;
- la suspension, l'annulation ou la fermeture du programme par nous; et/ou
- si nous faisons valoir l'un de nos droits énoncés dans la convention de compte ou dans les présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA et que ces droits ont une incidence sur votre admissibilité à participer au présent programme.

### **5.4 Qu'advient-il si nous n'agissons pas immédiatement dans le cas où vous manquez à vos obligations aux termes des présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA?**

Si nous omettons de nous opposer ou de prendre les mesures qui s'imposent ou si nous tardons à le faire si vous violez un article des présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA, tous les articles des présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA demeurent valides et inchangés. Nous nous réservons également le droit de prendre les mesures qui s'imposent à la suite de cette violation ou d'une violation similaire à une date ultérieure. De plus, aucune mesure ni omission de notre part ne vous permet de présumer que nous avons renoncé aux présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA ou que nous les avons modifiées de façon permanente.

## 5.5 Pouvons-nous modifier les modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA?

À tout moment, nous pouvons modifier, remplacer, ajouter ou supprimer un article dans les présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA, y compris :

- l'accumulation de dollars MBNA, y compris le nombre de dollars MBNA accumulés dans votre solde de dollars MBNA sans modifier leur valeur globale;
- l'ajout ou la modification d'une limite quant au nombre de dollars MBNA qu'il est possible d'accumuler;
- l'échange de dollars MBNA, y compris la valeur d'échange des dollars MBNA, sans modifier la valeur en argent des dollars MBNA déjà accumulés au moment de l'entrée en vigueur de la modification;
- les modalités du programme;
- les renseignements généraux;
- les coordonnées;
- le critère d'admissibilité au programme;
- les frais liés au programme, y compris l'ajout de nouveaux frais;
- la propriété du programme;
- la communication entre vous et nous et la gestion des renseignements personnels relativement au programme; et/ou
- toute autre modalité du programme.

### *Pour les résidents de l'extérieur du Québec*

Nous vous aviserons lorsque nous apporterons une modification aux présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA de votre carte de crédit MBNA. Cet avis peut vous être donné au moyen d'un message dans le relevé de compte ou vous être envoyé d'une autre façon.

Vous aurez accepté la modification apportée aux présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA de votre carte

de crédit MBNA si, après l'entrée en vigueur de la modification :

- vous utilisez ou activez une carte ou le compte lié au programme; ou
- le compte lié au programme demeure ouvert; ou
- un solde exigible à l'égard du compte demeure impayé.

### *Pour les résidents du Québec*

Si nous apportons des modifications au programme, nous vous aviserons entre le **60<sup>e</sup>** et le **90<sup>e</sup>** jour précédant l'entrée en vigueur des modifications.

Nous écrivons l'avis de manière claire et lisible et nous vous fournirons les renseignements suivants :

- la clause originale et sa version modifiée, ou seulement la nouvelle clause;
- la date à laquelle la modification prendra effet; et
- la possibilité que vous avez d'annuler votre convention et de fermer le compte sans frais ni pénalité si la modification donne lieu à une augmentation de vos obligations ou à une diminution des nôtres aux termes du programme.

Si vous choisissez d'annuler votre convention et de fermer le compte lié au programme, vous devez nous en aviser au plus tard **30** jours après l'entrée en vigueur de la modification. Communiquez avec nous au moyen des renseignements indiqués à l'article **6** *Communiquer avec nous* pour fermer le compte lié au programme. Veuillez consulter l'article **4.4** *Vos dollars MBNA peuvent-ils expirer, ou pouvez-vous y renoncer?* pour savoir ce qu'il adviendra de vos dollars MBNA si le programme et/ou le compte lié au programme sont suspendus, résiliés ou fermés. Veuillez également consulter la convention de compte pour connaître les incidences de la fermeture du compte lié au programme.

## 5.6 Pouvons-nous annuler ou résilier le programme?

Oui. Nous pouvons limiter, annuler ou résilier le programme à tout moment conformément aux présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA et/ou à la convention de compte.

## 5.7 Pouvons-nous annuler ou résilier la capacité d'un titulaire de carte à participer au programme?

Oui. Nous pouvons limiter, annuler ou résilier le compte et/ou la capacité d'un titulaire de carte à participer au programme en annulant ou en résiliant le compte lié au programme ou non, et cette limitation, annulation ou résiliation peut être effectuée avec ou sans préavis.

Par exemple, nous limiterons, annulerons ou résilierons le compte lié au programme et/ou la capacité d'un titulaire de carte à participer au programme si :

- un titulaire de carte fait une utilisation abusive du programme;
- un titulaire de carte ne se conforme pas ou fait quoi que ce soit qui nous porte à croire qu'il sera incapable de se conformer aux présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA;
- un titulaire de carte fait une déclaration trompeuse de tout renseignement qu'il nous fournit;
- un titulaire de carte se conduit d'une manière qui nous porte préjudice ou qui porte préjudice aux intérêts du programme;
- le compte lié au présent programme n'est pas en règle;
- le compte est inactif; et/ou
- pour quelque motif énoncé dans la convention de compte.

Si le compte n'est pas en règle et/ou si l'une des circonstances décrites dans le paragraphe ci-dessus se produit, alors :

- vous pourriez perdre le droit de vous prévaloir d'une offre visant le programme;
- vous ne pourrez pas accumuler et/ou échanger de dollars MBNA; et/ou
- nous pourrions exercer nos droits aux termes de la convention de compte.

Veuillez consulter votre convention de compte pour comprendre l'incidence découlant du fait de ne plus être en règle.

## 5.8 Quels sont nos droits si vous ne suivez pas le programme ainsi que les présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA?

Nous pouvons prendre toute mesure énoncée dans la convention de compte ou dans les présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA si vous ne vous conformez pas aux présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA ou si vous faites quoi que ce soit qui nous porte à croire que vous serez incapable de vous conformer aux présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA.

Ces droits ou recours comprennent notamment ce qui suit :

- contrepasser des dollars MBNA accumulés de façon inappropriée dans votre solde de dollars MBNA;
- limiter votre capacité à échanger des dollars MBNA dans le cadre du programme;
- nous pourrions vous obliger à nous payer des dommages-intérêts qui pourraient être équivalents au montant des dollars MBNA qui ont été accumulés de façon inappropriée si les dollars MBNA ne sont plus dans votre solde de dollars MBNA; et/ou

- déduire une somme d'argent de tout autre compte que vous avez auprès de nous ou du Groupe Banque TD sans vous aviser. Nous pouvons utiliser cette somme d'argent pour payer le montant que vous nous devez aux termes du programme.

Veuillez consulter la convention de compte pour savoir comment nous pouvons limiter ou fermer le compte lié au présent programme et quelles sont les mesures que nous pouvons prendre si vous ne vous conformez pas à la convention.

### 5.9 Qu'advient-il si une partie des présentes modalités est invalide?

Si un tribunal juge qu'une partie des présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA est invalide ou inexécutoire, la partie restante des modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA demeurera valide.

### 5.10 Quelles lois régissent les présentes modalités?

Les lois qui régissent les présentes modalités du programme de récompenses Argent Content MBNA sont les lois de la province canadienne de l'adresse la plus récente figurant dans nos dossiers qui nous est fournie par le titulaire de carte principal à l'égard de sa résidence principale, et les lois fédérales applicables.

## Article 6 : Communiquer avec nous

Vous pouvez communiquer directement avec nous si vous avez besoin de faire ce qui suit :

- signaler des erreurs relatives au programme;
- trouver votre solde de dollars MBNA;
- échanger vos dollars MBNA contre un échange contre de l'argent; et/ou
- poser des questions d'ordre général au sujet du programme.

Utilisez l'une des manières suivantes pour communiquer avec nous :

Dollar MBNA de contact	Renseignements
<b>Soutien pour les récompenses Argent Content MBNA</b> Pour les questions concernant l'inscription de votre carte sur <a href="http://www.mbna.ca">www.mbna.ca</a> et sur l'échange par l'intermédiaire du site Web des récompenses MBNA	<b>En ligne :</b> <a href="http://www.mbna.ca">www.mbna.ca</a> <b>Par téléphone :</b> 1-888-876-6262
<b>Soutien en ligne pour le compte et les récompenses</b>	Rendez-vous sur <a href="http://www.mbna.ca">www.mbna.ca</a> et cliquez sur l'icône de clavardage
<b>Services bancaires téléphoniques MBNA</b> Pour toutes les autres questions	<b>En ligne :</b> <a href="http://www.mbna.ca">www.mbna.ca</a> <b>Par téléphone :</b> 1-888-876-6262 <b>Par la poste :</b> Cartes de crédit MBNA C.P. 9614 Ottawa, (Ontario) K1G 6E6

**mbna**

---

<sup>MD</sup> Mastercard est une marque de commerce déposée de Mastercard International.

<sup>MD</sup> La marque de commerce MBNA et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.